

PREPARATION AUX CONCOURS EXTERNES

« PARCOURS ETAT »

Cadre général

La préparation aux concours externes de catégorie A au sein de l'IPAG de Nanterre se compose de **quatre parcours** (« Etat », « Collectivités territoriales », « Social » et « Conservateur de bibliothèques ») correspondant à quatre formations se différenciant par les concours visés, les galops d'essai proposés et, pour une part, par les cours dispensés.

La **durée de la formation** indiquée dans ce programme tient compte des périodes où ont lieu les épreuves de ces concours.

L'ensemble des **enseignements** de chaque parcours est accessible aux candidats y étant admis ; libre à chaque étudiant, en fonction de sa formation initiale et des concours qu'il vise, de déterminer ceux qu'il suivra (tous ou une partie seulement).

La plupart des cours du Master 1 d'administration publique (**MAP**) figurent en mutualisation dans les parcours « Etat », « Collectivités territoriales » et « Social ». Dès lors, l'inscription dans ce dernier diplôme est de droit pour les étudiants de ces parcours qui le souhaitent. Dans ce cas, tous les cours du MAP deviennent alors obligatoires pour eux, de sorte à pouvoir être évalués à chaque fin de semestre. En outre, ils devront s'acquitter des droits universitaires correspondant au MAP – sachant que les droits spécifiques de l'IPAG demeurent inchangés (450 €).

A noter que suivre la préparation de l'IPAG ne dispense pas de s'inscrire individuellement aux épreuves des différents concours (renseignements à prendre sur les sites Internet dédiés à ces différents concours par les administrations organisatrices).

Responsable « Parcours Etat »

Matthieu Conan, Professeur de droit public à l'Université Paris Ovest Nanterre La Défense, Directeur de l'Institut de préparation à l'administration générale (mconan@u-paris10.fr)

Conditions d'admission

La préparation aux concours externes de la fonction publique exigeant une implication maximale des candidats, un examen approfondi de la recevabilité des candidatures s'avère indispensable. Il se déroule en deux temps :

- un **pré-examen sur dossier** par une commission pédagogique qui statue en considération de la formation initiale des candidats ;
- des **entretiens oraux et individuels de motivation** des candidats (15 minutes). Pour ces entretiens, il est demandé aux candidats d'avoir réfléchi aux concours et épreuves qu'ils envisagent de passer (cf. *infra*).

Bourses

Les **étudiants** inscrits à l'IPAG pour la préparation aux concours externe de la fonction publique de l'Etat, s'ils répondent aux conditions requises, peuvent solliciter une **allocation pour la diversité dans la fonction publique** (se renseigner auprès de la préfecture de région ou de département, ou encore au service des bourses de l'université).

Durée

Septembre à juillet (10 mois)

Concours ciblés

De manière générale : tous les concours administratifs de catégorie « A » ou « B » de la fonction publique de l'Etat.

Plus particulièrement, pour les concours de catégorie « A », les concours d'entrée dans les Instituts régionaux d'administration (IRA) et les concours du Ministère l'Economie et des Finances.

A titre d'exemples, parmi les concours le plus souvent préparés par les candidats, l'on peut citer :

Concours	Site Internet officiel d'information
Concours des IRA	http://www.fonction-publique.gouv.fr/score/ecoles-de-formation/ira-et-ena/ira/concours-dacces-aux-instituts-regionaux-dadministration
Concours de secrétaire administratif (concours commun)	http://www.education.gouv.fr/cid20487/s-inscrire-aux-concours-et-examens-professionnels-ass-deconcentres.html
Concours d'inspecteur des douanes	http://www.douane.gouv.fr/articles/a11034-inspecteur-des-douanes-categorie-a
Concours de contrôleur des douanes	http://www.douane.gouv.fr/articles/a11033-controleur-des-douanes-categorie-b
Concours d'inspecteur de la DGCCRF	http://www.economie.gouv.fr/recrutement/inspecteur-dgccrf-externe
Concours de contrôleur de la DGCCRF	http://www.economie.gouv.fr/recrutement/controlleur-dgccrf-externe
Concours d'inspecteur des finances publiques	http://www.economie.gouv.fr/recrutement/inspecteur-des-finances-publiques-externe-0
Concours de contrôleur des finances publiques	http://www.economie.gouv.fr/recrutement/controlleur-des-finances-publiques-2eme-classe-externe

Partenariats

Le « Parcours Etat » se structure aussi autour de partenariats noués par l'IPAG de Nanterre avec :

- l'institut régional d'administration (IRA) de Lille, à la classe préparatoire intégrée (CPI) duquel l'IPAG de Nanterre est largement associé,
- la préfecture des Hauts-de-Seine (92), dont certains cadres participent à la préparation et, surtout, qui recrutent chaque année de nombreux stagiaires de l'IPAG.



Contenu

- Des enseignements de méthodologie**, techniques d'expression écrite et orale préparant aux différents types d'épreuves (*dissertation/composition, questions à réponses courtes, note de synthèse, entretien avec le jury*).
- Des enseignements fondamentaux**, correspondant aux matières du Master 1 d'administration publique (MAP), permettant de réactualiser ses connaissances : *droit public, économie générale, finances publiques, questions européennes...*
- Des enseignements adaptés** permettant soit de préparer les épreuves de culture générale, soit d'appréhender les matières propres à certains concours (notamment : *concours des IRA, concours de l'administration économique et financière : Douanes, Inspection des finances publiques, Concurrence & Consommation, Banque de France*).

Tarifs

Frais de formation IPAG = 450 € (tarif fixé par délibération du Conseil d'administration de l'Université)

+ Droits d'inscription universitaire = 206 € (+ éventuellement cotisations sécurité sociale : 215 € ; médecine préventive : 5,10 €, etc.). Tous les tarifs universitaires sont donnés à titre indicatif car fixés chaque année par arrêté. A titre d'exemple, en 2015, le montant maximum d'une inscription à l'Université Paris Ovest s'élevait à 476,10 €. **Total** => 450 € + 476,10 € (en 2015) = 926,10 €

Programme

ENSEIGNEMENTS ACADEMIQUES

Semestre 1 (Cours mutualisés MAP)		CM	TD	
Droit administratif		36 h		
Questions européennes		24 h		
Finances publiques		36 h		
Economie générale		24 h		
Questions sociales		36 h		
Gestion des ressources humaines		24 h		
Conférences – Culture juridique		24 h		
Conférences – Culture administrative (parcours « Etat »)		18 h		
Conférences – Politiques publiques		18 h		
Cours supplémentaires		CM	TD	
Droit constitutionnel		24 h		
Conférences – Culture générale		24 h		
Semestre 2 (Cours mutualisés MAP)		Crédits	CM	TD
Politique économique			36 h	
Droit fiscal			24 h	
Anglais				24 h
Conférences – Culture juridique			24 h	
Conférences – Culture administrative (parcours « Etat »)			18 h	
Conférences – Politiques publiques			18 h	
TOTAL enseignements académiques			408 h	24 h

ENSEIGNEMENTS METHODOLOGIQUES

Semestre 1	CM	TD
Droit public		18 h
Questions européennes		18 h
Finances publiques		18 h
Economie générale		18 h
Présentation des métiers et des carrières de la FP (Conférences)		18 h
Méthode de la composition (culture gé. ou politiques publiques de l'Etat)		12 h
Méthode des <i>Questions à réponses courtes</i> (QRC)		6 h
4 Galops d'essai <i>Questions à réponses courtes</i> (QRC)		16 h
4 Galops d'essai <i>Composition de culture générale ou de politiques publiques</i>		16 h
4 Galops d'essai <i>Composition</i> (Droit public / Economie / Questions européennes / Finances publiques)		16 h
Méthode de la note de synthèse (parcours « Etat »)		24 h
4 Galops d'essai <i>Note de synthèse</i> (parcours « Etat »)		16 h
1 Examen blanc (concours IRA) + Corrections		18 h
Semestre 2	CM	TD
Simulations d'oraux (Entretien avec le jury)		36 h
Simulations d'oraux (Oraux techniques)		18 h
Méthode de la note de synthèse (concours financiers – DGFIP)		24 h
7 Galops d'essai <i>Note de synthèse</i> (concours financiers – DGFIP)		28 h
4 Galops d'essai <i>Composition</i> (Droit pub. / Eco. / Culture gé.) + Corrections		28 h
TOTAL enseignements méthodologiques		348 h
TOTAL (CM / TD)	408 h	372 h
TOTAL		780 h

Année 2016-2017

Institut de préparation à l'administration générale

Retrait du dossier de candidature (téléchargement sur le site Internet de l'IPAG ou sur place) :
entre le 14 mars 2016 et le 22 août 2016

Dépôt du dossier de candidature (sur place ou par voie postale) : **à partir du 18 avril 2016**

Tenir compte également des dates des entretiens de motivation :

* **1^{ère} session : 29/6/2016 – 30/6/2016 – 01/7/2016**

* **2^{nde} session : 06/9/2016 – 07/9/2016**

Préparation intensive aux concours externes

- ☐ Préparation parcours « Etat »
- ☐ Préparation parcours « Social »
- ☐ Préparation parcours « Collectivités territoriales »
- ☐ Préparation parcours « Conservateur de bibliothèques »

Numéro étudiant(e) pour les candidat(e)s déjà inscrit(e)s à Paris Ovest Nanterre | | | | | | | | | |

NOM et Prénom (pour les femmes mariées, nom de jeune fille suivi du nom d'épouse) :

.....

Adresse :

Code Postal : | | | | | Ville :

E-mail :Tél. :

PHOTO

Etudiant(e) venant d'une autre université, laquelle :

N° I.N.E. (Identifiant National Etudiant)* | | | | | | | | | |

*Pour les étudiants ayant déjà été inscrits dans une université française, ce N° doit être demandé dans cet établissement.
En tout état de cause, ce numéro se trouve sur le relevé de notes du baccalauréat.

Date et lieu de naissance : ... /... /.....à.....Département ou Pays :

Nationalité :

- Avez-vous déposé une candidature dans une autre formation ? ☐ OUI ☐ NON

Quelle formation (diplôme ou préparation à un concours ?) : Dans une autre université, si oui laquelle :

- Baccalauréat (ou équivalent, préciser) série :année d'obtention :

- Dernier diplôme obtenu : Etablissement :

- Demanderez-vous une bourse sur critères sociaux ? ☐ OUI ☐ NON

- Demanderez-vous une allocation pour la diversité ? ☐ OUI ☐ NON

- Quels concours envisagez-vous de passer pendant ou à l'issue de votre scolarité à l'IPAG ?

.....

.....

Date et signature du candidat :

Décision de la commission pédagogique

☐ Accord ☐ Refus, motif :

Date et signature du Président de la commission pédagogique :

LES ACQUIS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

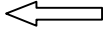
Détail des années d'études supérieures effectuées et résultats :

Années	Etablissement(s) fréquenté(s)	Discipline, examen préparé ou diplôme obtenu, ou nombre d'ECTS acquis

Séjours d'études à l'étranger :

Années	Etablissement(s) fréquenté(s) (pays, ville)	Discipline, examen préparé ou diplôme obtenu, ou nombre d'ECTS acquis

COMPOSITION DU DOSSIER

-  Case à cocher vous-même pour vous assurer que la pièce figure bien au dossier.
- un **curriculum vitae**
- une **lettre de motivation**
- photocopies des **diplômes universitaires** (licence, master) et **autres diplômes supérieurs** <traductions certifiées pour les diplômes en langue étrangère>.
- diplôme en **cours d'obtention** (session de juin ou de septembre), fournir les premiers éléments : bulletins de notes, cours suivis etc. Si le dossier est retenu par la commission, il le sera **sous réserve** de production du diplôme.
- 3 enveloppes autocollantes libellées à vos nom et adresse et affranchies au tarif en vigueur
- 1 enveloppe 21 x 29,7 non cartonnée libellée à vos nom et adresse et affranchie à 1,90€ (*pour le retour de votre dossier en cas de non admission*).
- 1 photographie d'identité à agraffer en première page

IMPORTANT

Tous les dossiers sont à adresser à l'IPAG (**Pôle Universitaire Léonard de Vinci / IPAG / Aile Ouest, 6^{ème} étage, Bureau E 603 – 12, avenue Léonard de Vinci / 92400 Courbevoie**)

1^{ère} session :

Pour les dossiers reçus avant **le 20 juin 2016 dernier délai**, les entretiens de motivation se dérouleront les : **29/6/2016 – 30/6/2016 – 01/7/2016**

2^{nde} session :

Pour les dossiers reçus entre **le 21 juin et le 26 août 2016 dernier délai**, les entretiens de motivation se dérouleront les : **06/9/2016 – 07/9/2016**

Les candidatures font l'objet d'un pré-examen sur dossier, puis le cas échéant, d'un entretien individuel de motivation d'une quinzaine de minutes.

Se présenter au moins 1/4h avant l'épreuve avec la convocation et une pièce d'identité avec photos.

N.B. : la plus grande partie des candidatures est retenue en juin

Résultats classe prépa. 2014-2015 / concours externes 2015

Dossiers de candidature	Sélectionnés	Inscrits	Effectivement présents	Total admissibles (concours A et B)	Total admis (concours A et B)
331	125	105	75	93	64

Concours externes de catégorie A +

Concours	Admissibles	Oral non présenté	Admis liste principale	Admis liste complémentaire	LC intégré	Total admis
INGENIEUR TERRITORIAL	2		2			2
CONSERVATEUR DES BIBLIOTHEQUES	1		1			1
DIRECTEUR PJJ	2		1			1
D3S	3		2	1	1	3
EN3S	2		1			1
ADJOINT DE DIRECTION (Banque de France)	1					0
TOTAL Prépa.	11	0	6	1	1	8

Concours externes de catégorie A

Concours	Admissibles	Oral non présenté	Admis liste principale	Admis liste complémentaire	LC intégré	Total admis
IRA	23	2	12	4	3	15
INSPECTEUR DGCCRF	6	1	1	2	1	2
Inspecteur de l'action sanitaire et sociale	2		2			2
INSPECTEUR DES DOUANES	2			1	1	1
INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES	4		3	1		3
ATTACHE D'ADMINISTRATION HOSPITALIERE	7		6			6
INSPECTEUR JEUNESSE ET SPORTS	1		1			1
ATTACHE TERRITORIAL	14		10			10
REDACTEUR (Banque de France)	4		3			3
TOTAL Prépa.	63	3	38	8	5	43
Partenariat CPI de l'IRA de Lille	13		9			9

Concours externes de catégorie B

Concours	Admissibles	Oral non présenté	Admis liste principale	Admis liste complémentaire	LC intégré	Total admis
SECRETAIRE ADMINISTRATIF (interministériel)	10	1	7			7
SECRETAIRE ADMINISTRATIF (Ville de Paris)	2		1			1
Contrôleur pénitentiaire	3	1	2			2
SECRETAIRE COMPTABLE (Banque de France)	4		3			3
TOTAL Prépa.	19	2	13			13